



Inauguration à Lyon (69) d'une agence Viagimmo le jeudi 7 avril

Viagimmo, réseau spécialiste du viager, ouvre une nouvelle agence à Lyon

Viagimmo ouvre une nouvelle agence à Lyon. Le réseau national d'agences immobilières spécialisées dans le viager (libre ou occupé), la vente à terme et la nue-propriété, ajoute ainsi une nouvelle adresse à ses 28 agences. Celle-ci est dirigée par Stéphane et Thibault Ponserre, un duo père-fils. Thibault, lui est déjà à la tête d'une agence Viagimmo à Montélimar, à 150 km de la Capitale des Gaules.

Stéphane Ponserre, 53 ans, a démarré sa carrière en tant que conseiller bancaire au Crédit Agricole, poste qu'il a occupé durant 5 ans. Avec un proche, il embrasse ensuite le secteur de l'immobilier dans lequel, pendant 23 ans, il dirige plusieurs agences immobilières indépendantes. C'est son fils qui lui donne l'envie d'ouvrir une agence spécialisée dans la transaction viagère, partageant avec lui sa sensibilité à la problématique du bien vieillir, son sens de la famille et son quotidien d'expert-viagériste.



Thibault Ponserre, 26 ans, est titulaire d'une licence Banque Assurance Finance et d'un Master Manager de la Stratégie Marketing. Il a débuté sa carrière dans le secteur bancaire avant d'exercer comme agent immobilier. Ayant soif d'entreprendre, il crée en 2017 sa propre structure d'administrateur de biens. Puis en 2020, décide de se spécialiser dans le viager, en ouvrant son agence Viagimmo à Montélimar. Il décide aujourd'hui de s'associer à son père avec qui il ouvre une seconde agence Viagimmo dans leur ville de cœur, Lyon, à 200 mètres de l'hôtel Dieu.

« Au cours de nos carrières respectives dans le secteur bancaire comme dans l'immobilier, nous avons pris conscience des difficultés grandissantes auxquelles devaient faire face les séniors comme les candidats à l'accession. Le pouvoir d'achat des premiers est en baisse et les seconds sont confrontés à une hausse constante des prix et des conditions drastiques d'octroi des prêts bancaires. Conscients de cette situation, nous avons trouvé par le viager une solution à ce problème » indiquent Stéphane et Thibault Ponserre.

Le réseau Viagimmo accompagne et forme les candidats souhaitant se spécialiser en viager immobilier, vente à terme et nue-propriété sous son contrat de Franchise. Sa fondatrice, Sophie Richard, elle-même viagériste, juriste et agent immobilier aux Sables-d'Olonne, a transposé son modèle économique local à l'échelle nationale. Le réseau est déjà présent aux Sables-d'Olonne Nantes, Lille, Versailles, Orléans, Saint-Malo, Rouen, Vannes, Tours, Paris 15ème, Paris 16ème, Montélimar, Toulon, Thonon-les-Bains, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Toulouse, Le Touquet, Rennes, Lyon, La Baule... ainsi que dans les DROM-COM.

Inauguration de l'agence Viagimmo Lyon Jeudi 7 avril 2022 à 18h30

A l'agence Viagimmo Lyon - 8 quai Jules Courmont 69002 LYON
04 37 57 51 08 / 06 71 91 71 15 - lyon.centre@viagimmo.fr

Ouvert le lundi de 14h30 à 18h - du mardi au jeudi de 10h à 12h30 et 14h30 à 18h- le vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous l'après-midi - le samedi sur rendez-vous

À propos de Viagimmo

Lancé en 2017, le réseau Viagimmo accompagne les professionnels qui souhaitent se spécialiser en viager, grâce à une licence de marque. Sa fondatrice, Sophie Richard, elle-même agent immobilier, crée sa première agence immobilière en 2012 aux Sables-d'Olonne et se spécialise 100% viager en 2015. Très vite, son chiffre d'affaires est multiplié par 3 : la conquête de ce marché tient ses promesses. Entrepreneur dans l'âme, elle transpose son modèle économique local à l'échelle nationale. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le réseau est passé en Contrat de Franchise.

En constante progression en France, le viager est un dispositif de vente immobilière attractif à la fois pour les personnes âgées souhaitant augmenter leurs revenus tout en restant ou non à leur domicile, et pour les personnes souhaitant réaliser un investissement immobilier (viager occupé) ou l'achat de leur résidence principale à moindre coût (viager libre).

Viagimmo propose également des biens en vente à terme, qui est une alternative à la vente traditionnelle. Ce dispositif permet aux vendeurs trop jeunes pour vendre en viager normal, de percevoir une mensualité indexée complétant leur revenu habituel, non imposable.

Titulaire d'un master en Droit, la fondatrice du réseau, Sophie Richard, a exercé pendant 10 ans en qualité de juriste spécialiste du Droit Immobilier au sein d'une Association départementale d'information sur le logement et l'Énergie (ADILE).

Site Internet : <http://www.viagimmo.fr/>
